



Saisir sur salaire CAF pension alimentaire

Par **Lister**, le **07/08/2019** à **14:49**

Bonjour

Après plus de 4 jugement le juge a enfin accepté de baisser la pension alimentaire a 200€ au lieu de 300 pendant les mois avant je payer 150€ au lieu de 300€ car impossible de vivre avec autant a donner

La CAF veux me faire une saisie sur salaire de 545.47€ plus 200€ de pension donc 745.47€ (salaire de 1100€

J'ai donc fais une demande de remise de dette totale car il me demande 11000€ alors que je paye en temps et en heures la nouvelle pension alimentaire

Quelle recours ai je ?

Procédure au TA?

Par **amajuris**, le **07/08/2019** à **18:28**

bonjour,

à quoi correspondent les 11 000 € réclamés par votre CAF ?

Si c'est la pension alimentaire que la CAF a payé à votre place, pour élever votre enfant, c'est logique qu'elle vous en demande le remboursement puisque c'était à vous de la payer.

vous pouvez saisir le médiateur de votre caf.

salutations

Par **Lister**, le **07/08/2019** à **21:07**

3000€ des 11000€ sont ce qu'a donner la CAF en pension alimentaire le reste c'est des gestion de dossier le soucis et ma CAF n'est pas dans le même département donc cela ce fais que via courrier